

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020**

Extrait du registre des délibérations

Le 29 septembre 2020, à 20h30,

Le conseil municipal d'Isigny-sur-Mer, légalement convoqué, a été appelé à siéger à la salle des fêtes d'Isigny-sur-Mer sous la présidence de M. Eric BARBANCHON.

Date de convocation : 23 septembre 2020.

2020/67 – INSTITUTION ET VIE POLITIQUE : ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **APPROUVE** le règlement intérieur du conseil municipal.

Vote : Unanimité.

2020/68 – ENVIRONNEMENT : PROJET DE PARC EOLIEN VERT BUISSON – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **ÉMET** un avis défavorable sur la demande d'autorisation relative au projet d'implantation du parc éolien de Vert Buisson.

Vote : 22 voix pour et 1 abstention.

2020/69 – DOMAINE ET PATRIMOINE : ACHAT DE TERRAIN SITUÉ QUAI NEUF À ISIGNY-SUR-MER, CADASTRÉ SECTION AB N° 397, APPARTENANT À FEU M. MIQUELOT.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **CONFIRME** la proposition d'achat de la parcelle cadastrée AB 397 d'une surface de 3 053 m² pour un montant net vendeur de 15 265 € hors frais de notaire, soit 5 € le m² de terrain nu et débarrassé de toutes épaves et encombrants.

➔ **DIT** que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2016/104 du conseil municipal du 20 Décembre 2016.

➔ **CHARGE** le maire de signer tous les documents relatifs à l'acquisition de ce terrain.

Vote : Unanimité.

2020/70 – FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESTAURATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE RELIGIEUX NON PROTEGE SUR LES EGLISES DE CASTILLY ET DE MESTRY.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **ADOPTÉ** les estimations des travaux telles que ci-dessous indiquées :

➤ **Plan de financement opération 1 : Travaux de restauration du clocher sur l'église de Castilly :**

Coût total estimatif des travaux : 44 407, € HT

Plan de Financement :	Conseil Départemental du Calvados : Taux 50%	22 203,50 € HT
	Fonds propres :	22 203,50 € HT

➤ **Plan de financement opération 2 : Travaux de restauration de l'église de Mestry :**

Coût total estimatif des travaux : 74 779,50 € HT

Plan de Financement :	Conseil Départemental du Calvados :	37 389,75 €
	Fonds propres :	37 389,75 €

➔ **APPROUVE** les plans de financement tels que présentés ci-dessus ;

➔ **AUTORISE** le Maire à réaliser les projets ;

➔ **AUTORISE** le Maire à solliciter la subvention auprès du conseil Départemental du Calvados au titre de la restauration du patrimoine historique religieux à hauteur du taux maximum prévu par les textes.

➔ **AUTORISE** le Maire à engager les dépenses sur les crédits inscrits dès notification de la subvention.

Vote : Unanimité.

2020/71 – RESSOURCES HUMAINES : TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX : CRÉATIONS DE POSTES SUITE À AVANCEMENTS DE GRADES.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **ACCEPTÉ** la création, à compter du 1^{er} octobre 2020, dans le cadre des propositions d'avancements de grades de :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 10/35^{ème}.

➔ **ACCEPTÉ** la modification du tableau des emplois communaux à compter du 1^{er} octobre 2020, telle que ci-dessous proposée :

FILIÈRE ADMINISTRATIVE :

Cadre d'Emploi : Adjoint Administratif

Grade : Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe

- ancien effectif pourvu : 2 (temps complet)
- nouvel effectif pourvu : 3 (temps complet)

FILIÈRE TECHNIQUE :

Cadre d'Emploi : Adjoint Technique

Grade : Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe

- ancien effectif : 6 (temps complet)
- nouvel effectif : 7 (temps complet)

Cadre d'Emploi : Adjoint Technique

Grade : Adjoint Technique Principal de 2ème Classe :

- ancien effectif pourvu : 9(5 temps complet, 1 raison de 30/35^{ème}, 1 à raison de 23/35^{ème}, 1 à raison de 15/35^{ème}, 1 à raison de 2,35^{ème}).
- nouvel effectif pourvu : 9(4 temps complet, 1 raison de 30/35^{ème}, 1 à raison de 23/35^{ème}, 1 à raison de 15/35^{ème}, 1 à raison de 2,35^{ème}, 1 à raison de 10/35^{ème}).

➔ **APPROUVE** le tableau des emplois communaux arrêté à la date du 1^{er} Octobre 2020 tel que présenté ci-dessous.

FILIÈRES	CADRES D'EMPLOIS	CAT	GRADES	EMPLOIS BUDGÉTAIRES			EMPLOIS POURVUS			ETP
				EMPLOIS PERMANENTS TC	EMPLOIS PERMANENTS TNC	TOTAL	TIT.	NON TIT.	TOTAL	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	Attachés	A	Attaché	2	0	2	2	0	2	2
	Secrétaires de mairie	A	Secrétaire de mairie	1	0	1	1	0	1	1
	Rédacteurs	B	Rédacteur	0	2	2	1	0	1	0,49
	Adjoints Administratifs	C	Adjoints Administratif principal 1 ^{ère} classe	3	0	3	3	0	3	3
		C	Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	4	1	5	1	0	1	1
		C	Adjoint Administratif	1	2	3	0	1	1	0,29
TOTAL FILIÈRE ADMINISTRATIVE				11	5	16	8	1	9	7.78

FILIÈRES	CADRES D'EMPLOIS	CAT	GRADES	EMPLOIS BUDGÉTAIRES			EMPLOIS POURVUS			ETP
				EMPLOIS PERMANENTS TC	EMPLOIS PERMANENTS TNC	TOTAL	TIT.	NON TIT.	TOTAL	
FILIÈRE TECHNIQUE	Techniciens	B	Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	0	1	1	0	1	1
		B	Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	0	1	0	0	0	0
	Agents de maîtrise	C	Agent de maîtrise principal	2	1	3	2	0	2	1,54
		C	Agent de maîtrise	2	0	2	2	0	2	2
	Adjoints techniques	C	Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe	7	0	7	7	0	7	7
		C	Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	8	6	14	9	0	9	6,31
		C	Adjoint Technique	4	7	11	7	2	9	5,23
TOTAL FILIÈRE TECHNIQUE				25	14	39	28	2	30	23.08
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE	Agent de Police	C	Brigadier Chef Principal	1	0	1	1	0	1	1
		C	Gardien Brigadier	1	0	1	1	0	1	1
TOTAL FILIÈRE POLICE MUNICIPALE				2	0	2	2	0	2	2
TOTAL GÉNÉRAL				38	19	57	38	3	41	32.86

AGENT NON TITULAIRES EN FONCTION AU 1/10/2020	CAT	SECTEUR	RÉMUNÉRATION		CONTRAT	
			INDICE	EUROS	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agent occupant un emploi non permanent	C	Technique (Cinéma Le Club)			3.1	1 CDD
	C	Technique (Cinéma Le Club / espace muséal Disney))			3.1	1 CDD
	C	Technique (Service bâtiments)			3.1	1 CDD
	C	Technique (entretien salles communales)			3.1	1 CDD
	C	Administratif (accueil)			3.1	1 CDD
	C	Administratif (communication))			3.2	1 CDD
	C	Technique (entretien salles communales)			3.2	1 CDD
	C	Technique (service environnement)			3.2	2 CDD

➔ **DÉCIDE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget principal, chapitre 012.

Vote : Unanimité.

2020/72 – RESSOURCES HUMAINES : CRÉATION DE 4 CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCIDE** de créer les emplois suivants :

Contractuels en accroissement temporaire d'activité : Art 3-1				
	TYPE DE CONTRAT	EMPLOI	TEMPS TRAVAIL	NBRE EMPLOI
❶	CDD	Adjoint Technique	Temps non complet	2 emplois
Contractuels pour besoins saisonniers : Art 3-2				
❷	CDD	Adjoint technique	Temps Complet	1 emploi
❸	CDD	Adjoint technique	Temps Non Complet	1 emploi

➔ **FIXE** la rémunération sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique territorial.

➔ **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

Vote : Unanimité.

2020/73 – COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER : PORT DÉPARTEMENTAL D'ISIGNY-SUR-MER : AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN PORT DE PLAISANCE À ISIGNY-SUR-MER.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **AUTORISE** le maire à signer après avis du CLUP et du conseil portuaire d'Isigny-sur-Mer, l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un port de plaisance à Isigny-sur-Mer.

Vote : Unanimité.